AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 25 MAI 1847,
Dernière représentation, et au
BÉNÉFICE DE M. BERNARD.
1er acte de
L'AMBASSADRICE,
Opéra d'Auber.
La 1ère représentation de
NAPOLEON EN PARADIS,
Vaudeville-[illegible] en 1 acte.
La bataille de Buena Vista,
Grande scène lyrique et patriotique, avec récitatif, cantabile, airs, choeurs.
3eme acte de
ANNA BOLENA,
Opéra de Donizetti.
On commencera à 7 heures.

SALLE DE BAL
RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN
Faubourgs Morreau et Champs-Elysées, 3me Municipalité.

Les propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est ouverte pour la saison. [illegible] un Grand Bal Paré et Masqué [illegible] Dimanches. [illegible]
Un grand orchestre sera engagé, et il y aura un restaurant et une buvette bien garnie.
N. HALE, Directeur.

GRANDE EXHIBITION.
Une superbe Galerie de Tableaux [illegible] est maintenant ouverte à la [illegible] tous les jours depuis 8 heures [illegible]. La salle sera éclairée [illegible] soirées jusqu'à 10 heures. [illegible]

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.
Vignettes et Portraits.
[illegible]

PROSPECTUS
[illegible]

A. BARRAUD.
COIFFEUR-PARFUMEUR,
[illegible]

Nomenclature des Marchandises:
[illegible]
Objets pour Hommes:
[illegible]

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés [illegible] et les manoeuvres-journaliers.
[illegible]

CONSERVES ALIMENTAIRES.
200 [illegible]
CH. DUFOUR, 11, Conti.

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, [illegible] Bourbon No. 118, [illegible]
25 aout—1an

VOITURES.
Le soussigné reçoit en ce moment, nombre de [illegible] voitures, [illegible] Rockaways, Caleches, Buggys, Wagons [illegible]
A. E. CRANE, 66, St Charles,
19 dec 6m en face du Commercial Exchange

DAME-JEANNES—1,000 dame-jeannes françaises de 5 gallons, en débarquement du navire [illegible], à vendre par L. CANTIN,
2mars 42, rue Gravier.

CIGARRES DE LA HAVANE—100,000 cigarres de Regalias, des marques suivantes, [illegible] Montero, Colon [illegible] à vendre par W. H. SIMMONS,
4 mai 44, rue Poydras.

FONDS de la Banque des Citoyens en somme à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
4 mai 22, St Louis

DRAYS, ROUES, &c.—12 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co, 100, rue [illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Mme Desrayaux, Fondée en 1832 par Madame Loiris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris (par le Francis Depau) complète le personnel de l'établissement.
Ce personnel se compose ainsi qu'il suit:
Direction et langue anglaise, Mme Desrayaux.
Histoire, Littérature, Element de sciences, M. A. Desrayaux.
Littérature Anglaise, Docteur Macaulay.
Enseignement, Français, Arithmétique, Geographie. Miles Huet et Joffre;
Mlle Huet ayant subi son triple examen à l'hôtel de ville de Paris, et munie de diplômes attestant sa capacité pour être elle-même maîtresse d'institution de premier ordre; Mlle Joffre, ancienne élève de St. Denis, et toutes deux formées à l'enseignement par une pratique de plusieurs années dans les meilleures institutions de Paris.
Instruction religieuse, M. l'abbé Lesnes.
Piano, Solfège et chant, Mme Desrayaux et Mmes Beringuier et Hav-Desforges, toutes deux connues à Paris par leur carrière musicale, et employées uniquement dans l'institution.
Leçons d'accompagnement, M. A. Elie, premier violon du Théatre Français.
Leçons de danse, Mme Arabina Brooks.
Plusieurs autres dames sont en outre attachées à l'établissement pour les élèves des deux langues, pour la surveillance et les soins particuliers d'hygiène.
Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel à ses devoirs, et de la zèle, exactitude et regularité, tels sont les titres que l'institution de Mme Desrayaux a déjà offerts, et offre plus que jamais à la confiance des familles. 19 jan

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme GRANET,
AUTREFOIS RUE BOURBON,
Actuellement rue de la Douane, No. 86, entre Royale et Bourbon.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LE nouveau local où elle est installée, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de plein exercice. Salle d'étude spacieuse, cour et dortoirs bien aérés, tout les nécessités que réclament l'hygiène et l'agrément, rien n'a été épargné pour satisfaire la sollicitude des parens.
Les objets d'enseignement sont: la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire mis continuellement en pratique, la Littérature, et les élémens des sciences, qui contribuent à rendre une éducation complète. Une classe de Latin fondée depuis quelques mois se distingue déjà par d'heureux progrès. Mme Granet s'est adjoint pour les cours de français et d'anglais des professeurs qui ont fait leurs preuves. Citer, Feilhard, Nores et Lorel.
Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.
La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de Solfège et de chant sont confiés aux soins de Mr. Brocard, si avantageusement connu par les progrès de ses élèves, et les examens mensuels auront lieu comme par le passé.
Les leçons de danse sont données par Mme Brooks. 6 oct

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme. P. ARPIN.
Rue Bourgogne, No. 109, entre Conti et St-Louis.

PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.
MME. P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens qu'elle a aggrandi le local de son institution et qu'elle sera prête le 15 courant à recevoir des pensionnaires et des demi-pensionnaires.
Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. Arpin s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.
L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues anglais et français. Il comprend la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la littérature, les élémens des sciences qui conviennent aux Demoiselles, &c.
Mme P. Arpin se chargera elle-même des cours élémentaires; elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui consacrent tout leur tems aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM. Ortos, professeur de langue et de littérature anglaise. P. Arpin qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.
Les cours de travaux à l'aiguille, [illegible] et les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers.
Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme P. BOYER dont l'expérience et les succès sont appréciés par les parens.
Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.
La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire une demoiselle, ne seront pas non plus négligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice.
Une surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les enfans par la Directrice et les maîtresses qui la secondent plus particulièrement, et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne éducation et une instruction solide.
N. B. Les jeunes personnes étrangères à l'Institution pourront être admises aux cours d'histoire, de littérature et de science que fait M. Arpin. Ces cours se trouvent être le complément d'une bonne instruction.
11 sept

Institution Classique et Commerciale,
DE
G. BOYER,
No. 18, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par les succès qu'elle a obtenus depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.
L'Institution Boyer qui a l'avantage de se trouver dans une position centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une grande propreté.
Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.
La discipline, si nécessaire pour imprimer aux élèves [illegible] devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits [illegible] de cet établissement [illegible] et modérée, et la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à ses soins, est [illegible] paternelle.
La langue anglaise dont l'importance devient de plus en plus grande chaque jour est, dans l'Institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui ont depuis longtemps fait leurs preuves dans l'enseignement.
BRANCHES D'INSTRUCTION: — Langues anglaise, française, espagnole, et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle, d'astronomie, &c. 10 oct

POIS vaches de la Caroline—A vendre au magasin de W. DINN, 11, Commune. 6mai

CIGARES de la Havane—200,000 des meilleures fabriques et qualités assorties, à vendre par B VALLS, 26, Commune

TABAC de la Havane—60 balles pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CAFE DE LA HAVANE—70 sacs, à vendre par B VALLS, 26, Commune

AMANDES amères—500 livres, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

AMANDES douces écossées—120 caisses, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—250 caisses blanc et jaune, à vendre en magasin, par B VALLS, 26, Commune

VIN DE JEREZ—90 barrils de 18 gallons, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

HUILE DE PEPPERMINT— 3 étagnons à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

RIZ de Charleston—75 boucauts, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

CHARBON Pulverisé—1 boucauts, à vendre par B VALLS, 26, Commune

EN Débarquement des barques Catherine et St-Mary, à vendre par les soussignés:
36,000 cigares, 10 caisses sucre,
50 sacs café, 90 barils vin de Jerez.
23av B VALLS, 26, Commune

EN débarquement des navires Robert Parker & James Perkins, venant de Bordeaux et à vendre, savoir:
84 barriques vin rouge Montferrand.
64 do do St Estephe.
45 1/2 do vin blanc Haut-Barsac.
50 caisses vin rouge supérieur Château Laffitte.
50 do do en demi bouteilles Chât. Margaux.
50 do do blanc do Haut Barsac.
DUBUC H. Frères,
29av 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE par les soussignés:
3,000 boîtes et demi-boîtes sardines à l'huile,
800 boîtes et demi boîtes petits pois accommodés,
200 do do truffes du Perigord,
800 do do saumon anglais,
500 do do homards,
500 demi boîtes cèpes à l'huile,
150 boîtes de 2 et 4 livres boeuf bouilli,
15 caisses anchois à l'huile,
Pâtés et gibiers truffés de toutes dimensions,
Fruits au jus et à l'eau de vie, et beaucoup d'autres conserves alimentaires, à vendre par
LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

FRUITS à l'eau de vie — 300 caisses cerises, 50 caisses abricots, 50 do prunes et abricots, à vendre par LOREILHE & Co,
Encoignure Royale et Douane

HUILE d'olives—150 paniers de 20, 22 et 24 onces des meilleures marques;
50 caisses de 30 flacons huile superfine de Florence, à vendre par LOREILHE & Co,
17 mai Encoignure Royale et Douane

HUILE de Seville et potiches—150 potiches de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

LIQUEURS en flacons porcelaine—50 caisses reçues par le navire James Perkins, et à vendre par LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

CONFITURES de la Havane—40 caisses assorties et à vendre par LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

UNE caisse maroquins noirs, à vendre par D. B. MACARTY,
7 mai 238, rue Bourbon

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivans, maintenant en déchargement du navire Lorena du Havre:
2 caisses peaux vernies de Nys & Co., 1re qualité,
2 do peaux de veau cirées, 1re qualité,
1 do prunelle pour chaussure,
1 balle fil à cordonnier.
D.B. MACARTY,
6 mai 238, Bourbon.

SUCRE DE LA HAVANE—216 caisses, blanc, jaune et brun; vin de Catalogne—77 demi-pipes; olives—110 barillets olives de Malaga; mouses noirs—131 balles, en bon ordre; eau-de-vie de Catalogne—33 futailles; miel—4 boucauts miel blanc de la Havane, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
16 av 31, Vieille Levée

VANILLE—Une caisse vanille, reçue et à vendre par HEPBURN & TURPIN,
6av 31, Vieille Levée

VIN de Catalogne — 28 pipes vin de Catalogne, 10 demi pipes do à vendre par HEPBURN & TURPIN,
6av 31, Vieille Levée

CAFE Havane—70 sacs café Havane, reçus par le St Mary, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
20 av 31, Vieille Levée

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.
FORGES PORTATIVES.
LES soussignés, agents de la manufacture, viennent de recevoir quelques-unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et de bateaux à vapeur à venir les examiner.
Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont seulement en fer entièrement dans leur corps le soufflet [illegible] et ne prennent pas plus [illegible] pieds de diamètre, d'espace, etc.
S MASPEREAU & Co,
18 jan Rue Condé, No 22

Sirop Indien végétal, de Richard
CE sirop s'est fait connaître par de nombreuses cures, dans des cas de maladies chroniques et désespérées. C'est un remède efficace dans toutes les affections de la poitrine telles que Asthme, catharre chronique, crachement de sang, épilepsie, rhumes invétérés, pleurésie, maladies de foie, perte d'appétit, &c.
L'inventeur de ce sirop en a préparé un autre qu'il offre avec assurance comme un remède infaillible contre la dyssenterie, sous les formes même les plus violentes.
On pourrait publier d'innombrables certificats pour justifier les vertus attribuées au Sirop végétal indien, mais on s'est contenté de citer quelques personnes bien connues dans cette ville.
Se vend à la Nouvelle Orléans:
Pharmacie Chabance, coin Royale et Hôpital,
— Pinse, coin Orléans et Dauphine,
— Sickles & Co, 34, rue des Magasins,
— Brehier, enc. Jackson et Levée, à Lafayette.
A la Mobile:
Spouler, coin Dauphine et Joaquin.
Prix: $1 la bouteille, ou $5 les 6 bouteilles.

Nouvelle Orleans, 6 juillet 1846.
M. RICHARD.—J'ai souvent fait usage dans ma famille de votre sirop pour la guérison des maladies de poitrine, et je n'ai eu qu'à m'en louer. Je n'hésite pas à le recommander dans le cas de phthisie, toux, asthme, &c, dans la persuasion qu'on ne peut qu'en éprouver du soulagement. A. BARBEY.
M. RICHARD.—Je souffrais d'une violente dyssenterie depuis plusieurs mois, sans qu'aucun remède eût pu l'arrêter, lorsque je fis usage de votre sirop, d'après les instructions qui l'accompagnent. Je n'avais pas consommé la seconde bouteille que ma guérison était complète.
Nlle-Orléans, 12 janvier 1847 C. GREEN,
Au coin des rues Commerce et Lafayette.
Mobile, 15 octobre 1846.
Je certifie avoir employé le Sirop végétal de Richard, contre la dyssenterie et les maladies de poitrine, avec succès, dans l'hôpital de cette ville.
E. H. KELLEY, D. M.
Je certifie que le syrop de M. Richard habitant de cette ville, a guéri radicalement et en très peu de temps ma femme, d'une dyssenterie qui menaçait de lui être fatale, et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment.
Mobile, 2 décembre 1844, J B GAUTHIERIN.
Bartholome Lopez, residente de la ciudad de Mobila, en el Estado de Alabama, certifica:
Que habiendo hecho uso del Cirope Vegetal de M. Richard, en varios de mi familia, y particularmente en los niños, ha sentido el mejor efecto que se puede desear; por cuya causa me tomo la libertad de recomendar dicho Cirope Vegetal a todos mis paysanos residentes en este pays.
Mobila, 19 de Agosto de 1846, B LOPEZ.
M. Richard—Attaqué depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang, j'avais essayé tous les remèdes possibles sans en avoir éprouvé de soulagement, lorsque j'employai votre syrop qui me remit immédiatement. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons.
Mobile, 20 janvier 1845. CH HANFORD.
M. Richard—Je me suis servi de votre sirop pour moi même et dans ma famille, pendant les deux dernières années, et j'ai toujours réussi à guérir les rhumes les plus opiniâtres.
Mobile, 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE.
Je certifie que les certificats ci dessus relatés sont des copies conformes aux originaux.
Ce 23 novembre 1846, T SEYMOUR,
Juge de Paix.
Comté de Mobile. 10mars—6m

WM. H. SIMMONS,
Marchand-Commissionnaire,
8déc 44, Rue Poydras.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD,
31 mars No 11 rue Royale

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRE
81, rue du Canal,
Nouvelle-Orléans. 17 nov

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
ET AGENTS
Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.
1er déc No. 20, rue de la Douane.

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

CHAS. A. BARRIÈRE,
MAGASIN DE MARCHANDISES
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue Chartres,
Nouvelle Orléans.
Importeur direct de marchandises françaises.
25 sept—

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste rue Conti No.95 Tient son cabinet ouvert de 8h du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

F & J LACOSTE,
105, rue royale.
PREVIENNENT les marchands et le public en général, que leur sieur F Lacoste se disposant à partir pour l'Europe, ils vendront bon marché tous les articles suivans, composant leur stock
Coutils blanc et couleur; merinos 5/4 Paturle Lupin
Pique blanc pour gilets; do soie et satin do;
Mousseline imprimée pour robe, grande nouveauté
Mousseline laine noire; casimir léger,
Cols brodés, mousseline et garnie dentelle, nouvté
Mouchoirs batiste fil uni, à ourlet, rivière, imprimés, do couleur et brodés, garnis dentelles, très riche;
Cravates jaconats et mousseline imprimée;
Cravates taffetas et satin, voilette blanche, noire
Corsets toutes qualités; gants fil d'Ecosse et soie;
Soieries noire et sergé pour tailleurs;
Dentelles noire et blanche;
Bandes inépluchables; bas soie noire;
Bas coton blanc, écru et couleur;
Chaussettes fil de lin, écru et blanc;
do coton pour hommes et enfants;
Bretelles coton blanc, fil d'Ecosse et soie extra riche; do diverses pour enfants;
Caleçons pour bains;
Rubans de fil assortis de numeros, boutons de nacre et mercerie diverses;
Eau de Cologne véritable de J M Farina;
do des meilleurs parfumeurs de Paris, crème de Perse, pommades fine et superfine; huile, extrait d'odeur, savon ordinaire, fin et superfin, boîtes assorties pour toilette, poudre, etc, etc. 5 avril

CONSERVES américaines nouvellement reçues et à vendre par le soussigné:
Pâtés de becassines; do ortolans;
Pâtés de pluviers; do grives;
Pâtés français truffés;
45 meules fromage de Gruyère;
Un assortiment de groceries pour famille, à vendre par J. FISSE,
15 mai Encoignure St Pierre et Royale

AUX HABITANTS SUCRIERS.
REÇU tout récemment de Liverpool, une machine à boeufs, verticale, pour presser la canne, d'une bonne construction.
Aussi—22 chaudières à sucre en fer fondu, de toutes les dimensions possibles, à vendre par
WYLIE & EGANA,
21av 52, Bienville.

CAFE HAVANE—250 sacs fin vert, vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.
16mars

COGNAC PELLEVOISIN.—10 demi pipes Cognac Pellevoisin, 4ème preuve.
30 quarts do do do dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
2 av—1m 99, rue de la Douane.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux: 400 caisses vin rouge bon ord; 300 caisses vin blanc, Barsac; 60 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par D. LANATA,
2 av 9, rue Jefferson.

SUCRE HAVANE— 50 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20av 34 Vieille Levée.

SUCRE Raffiné de Boston—250 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17av 40, rue Gravier

SUCRE—117 caisses, en débarquement des bricks Salvadora et Lima venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
21 av 26, Vieille Levée

A vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Algoma, venant de Bordeaux,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
84 barriques vin rouge bon ordinaire.
POUGET fils,
1mars Rue Royale, 147, entre Toulouse et St-Louis

CAFE.—475 sacs en débarquement de la goelette Sidi Hamet venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
6mai 26, Vieille Levée

SUCRE—320 caisses blanc et jaune, en débarquement de la goelette Sidi Hamet de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
6mai 26, Vieille Levee

HARICOTS—31 barils en débarquement du vapeur Champlain, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
6mai 60, Camp

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, 50 barils vinaigre blanc, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
28 av 11 et 15, St Louis.

VINS en demi barriques.—320 demi barriques St-Emilion, St-Julien, Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut-Barsac, à vendre par
26av NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

A la grande variété.
49 et 50 rue de Chartres.
COUTELLERIE à bon marché—Le soussigné a l'honneur d'informer le public, que désirant réduire son stock de coutellerie de famille, il vendra au prix coûtant une grande quantité de couteaux fins et ordinaires, manches noirs, buffle et os, fourchettes à une et à deux branches, couteaux et fourchettes à découper, de toute espèce, fourchettes et cuillères argent d'Allemagne, cuillères à café en bon plaque.
10 mai B. PIFFET.

F. P. DE GOURNAY, Collecteur,
No. 11, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti,
SE chargera de tous comptes à collecter à une commission modérée; prendra des arrangements avec messieurs les négociants et les médecins pour se charger de leurs créances mensuellement ou annuellement; s'obligeant à fournir bonne sécurité s'il est nécessaire pour toutes fortes créances à lui confiées.
Il prendra des recouvrements pour la campagne ou toute ville de l'Etat, et instituera toutes poursuites judiciaires à ses frais.
Il se chargera de recouvrer les loyers de maisons et de domestiques.
Ceux qui voudront bien lui accorder leur confiance sont priés de se référer aux personnes suivantes

J. A. Beard,	A. Boisblanc,
W. T. Vigers,	J. R. Jennings,
J. H. Ashbridge,	J. A. Baudoin,
Bray & Smelser,	A. Maureau,
Thibaut & Augustin,	Doct. J. U. Landreaux,
J. A. Baquié,	Doct. Von Poelnit
J.D. Lambert,	Doct. C. Faget. 1sept—

Importation directe
150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
80 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,
25 do — Haut Sauterne, 1839,
150 caisses St-Julien; 25 do Laffite, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
25 do Latour, 1837,
50 do cérises à l'eau-de-vie,
20 do fruits assortis do
40 do pruneaux en pauhan,
1000 boites sardines, marques différentes,
50 p-m. anisette superf., Bordeaux, 50 de fine, do
80 do huile, Plagnol; 25 do Champagne,
4½ do pipes cognac, de J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines; 30 do do superfines,
300,000 bouchons assortis.
GARNIER, Frères,
3mars Rue de Chartres, No 145.

Mme et M. Dufour,
CELEBRES phisionomistes et phrénologistes, peuvent être consultés tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, rue DAUPHINE, No 161.
M. et Mme Dufour ayant depuis longues années pratiqué la science astrologique dans ses branches les plus essentielles, la phrénologie et la phisiologie, offrent leurs services au public. Les succès qu'ils ont obtenus dans ces différentes sciences les a engagé à en faire l'application aux portraits au Daguerréotype et à donner un horoscope écrit sur chaque portrait qui leur sera demandé. Ils ont la conviction que les résultats qu'ils vont à même d'offrir au public, garantiront leurs prétentions de toute qualification à chacun en particulier.
7mai

TABAC HAVANE—100 balles pour capes et tripes, actuellement en débarquement par le brick Lima, à vendre par L. CANTIN,
8av 42, Gravier.

AVIS JUDICIAIRES.

No 14,944—A. Hodge Jun. et autres Actionnaires de la Banque d'Orléans demandant une dissolution de leur charte.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Thos. H. Kennedy, juge—Après lecture de la pétition de Fellows Johnson & Co., et du consentement écrit de Andrew Hodge Jun., déposé en Cour, la Cour ordonne que toutes les personnes intéressées déduisent dans les dix jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles les commissaires de la Banque d'Orléans ne seraient pas autorisés, en considération de la valeur mentionnée dans la susdite pétition de Fellows Johnson & Co., à transférer aux dits Fellows Johnson & Co., tous les droits et réclamations qu'ils pourraient avoir en leur capacité de commissaires susdits, contre ledit Andrew Hodge Jun.
Par ordre de la Cour,
Bureau du greffier, Nlle-Orléans, le 20 mai 1847.
24mai—3en10 W. F. BEDLOCK, Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District—No 481—Je soussigné, certifie que le 28 avril 1847, jugement a été entré dans cette Cour dans l'affaire de Justine Pedraja, épouse de Jules Roux, versus son mari, dans les termes suivants, savoir:
Sur la motion de L. Castera, avocat du demandeur et sur la présentation et remise en Cour du consentement écrit des parties, il est adjugé et décrété que le jugement rendu le 27 mars 1847, soit amendé comme suit: que Josephine Justine Pedraja soit séparée de biens avec son mari, le dit jugement pour le surplus sortant à effet.
Jugement rendu le 28 avril 1847, signé le 3 mai 1847.
Signé, A. M. BUCHANAN, Juge.
En conséquence j'ai apposé le sceau de cette Cour à la Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1847, et la 71me de l'indépendance des Etats Unis.
Signé J. O. CHALON,
8 mai—3 en 30j Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 837.—Jean Chapus vs. ses créanciers et les créanciers de David et Chapus.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et les créanciers de David et Chapus; il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire, et de sa dite raison de commerce, ait lieu pardevant David L. McCay, notaire public, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable, et pour nommer un ou plusieurs syndics. Ladite assemblée aura lieu, le 26 de mai prochain, à dix heures du matin. En même temps toute procédure contre ses biens et sa personne est suspendue. Il est de plus ordonné que Alex. Walker Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Témoin, l'honorable Geo. Strawbridge, juge, le 22 avril 1847.
24av—3f T. GILMORE, greffier.

Succession de P. Peyroux.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, TH. C. POOLE,
18mai Greffier

Succession de Alexandre Vigneaux.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. TH. C. POOLE,
18 mai—3en10j Greffier

Succession de Tbre Thureaud.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. TH. C. POOLE,
18mai—3en10 Greffier

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 419.—Succession de James Kain.—Attendu que Alfred Hewson a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de James Kain, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, N.-O., le 15 mai 1847.
LOUIS R. COURTIN.
18mai—3fen10j Dep. Greffier.

Succession de Myrtille Eléonore Macarty, Veuve de Charles Barthelemy Lanusse.
L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte et tableau présentés par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour, ce 15 mai 1847.
ALF. ROUSSEAU,
15 mai—3fen10j Greffier

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, rue du Canal, (Paulding's Row, entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 228, Broad-Street. Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tennessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE [illegible] qu'ils offrent à vendre pour comptant seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.
Articles pour les habitants.—Kersey, Lindsey et Mixture frisée et satinés, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelote, couvertures, blouses, blanches, grises, vertes et bleues, jaquettes, paletots, habits, gilets, vestes, gilets de calicot à carreaux gros et à demi, de toutes grandeurs, chemises en toile bleu [illegible] et blanche; chemises en hickory et cotton rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot, bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits exprèssement pour l'usage des habitants.
Articles pour la ville et les marchands de la côte—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Jouvelle.
PANTALONS—En chevreau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélange, en cotonade de fantaisie et log cabin.
GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplètes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co,

L. BINOCHE,
DEVANT partir incessamment pour France, et ayant l'intention de renouveler entièrement son stock, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans et les étrangers qu'il offre en vente toutes ces marchandises au Prix Coûtant de France, dans son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. 10mai

MARCHANDISES SECHES.
TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c, &c.
NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c, de qualités et prix divers, depuis les articles bon marché, jusqu'aux dessins les plus nouveaux et les plus riches. Aussi—Tissus soie et coton 10/4, coton do, glands, cordonnets, attaches, passementeries, bordures, &c.

Stores transparents.
Nous tenons en magasin cet article, au dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $2 à $20 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.

Tapis.
Notre stock est considérable; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coûtant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.
300 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4 Nattes de Canton, unies et à carreaux, de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.
Toiles pour familles, pur fil et d'un bon user; do à draps; nappes damassées; linge de table, serviettes; tapis de tables et de pianos, courte pointe. Aussi: Un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne, et aux familles, à très bas prix.
DAMERON, THOMPSON & Co,
17mars 26, rue de Chartres, et 27 Douane.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux:
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
40 barriques vin St Julien, bon ordinaire.
N. DUDOUYT,
29 avril rue Toulouse No 13

OMBRELLES.—200 ombrelles extra riches, à des prix très bas. Aussi—2 caisses toile d'Irlande de superfine, pour devants de chemises. 2 caisses Platille, à vendre au-dessous des cours par
3mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.
PAPIER à enveloppe très supérieur, différentes grandeurs;
Papier pour pains de sucre, 1ère qualité, bleu et blanc;
Papier pour quincailliers et pour échantillonner;
Papier à imprimer de toutes grandeurs;
Le tout aux prix les plus bas des manufactures.
A. GORDON, agent,
7 mai—1an 6, Front Levée.

VINS en débarquement des navires California & Robert Parker, de Bordeaux.
26 barriques vin rouge St Estèphe, Médoc.
26 do do Macau Médoc.
71 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
B. TALAMON,
27av 182, rue Royale.

VINS en barriques.—360 barriques Montferrant, St-Emilion, St-Estephe Médoc, St-Julien Médoc, Château Margaux, Château d'Aligre, Château Balac, Château Lafitte et Château Léoville, à vendre par NUMA LACOSTE,
20av 103, rue Royale.

50 CAISSES liqueurs superfines assorties,
25 do absinthe.
100 do vin rouge, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
28 avril—1m 99 rue de la Douane

Toiles d'Irlande pour familles.
RECEMMENT reçu directement des manufactures, un grand assortiment de toiles d'Irlande, de linons, linges de table, serviettes damassées, toile à draps, essuie-mains huckaback, et diapres œil de perdrix. Le tout sera vendu à diminution de prix, par A. C. GOUGH,
27av— 28, Chartres.

Chapellerie Parisienne.
A. MARCHAL,
40, rue de Chartres,
REÇOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits.

500 doux.	chapeaux paille marins, bords doubles,					
100	do	do	do	do	do	, do gris et noirs.
50	do	do	do	forme mode Brididi,		
200	do	do	do	marins, bords simples,		
250	do	do	do	montagnes,		
300	do	do	do	bambins Italie, forme Brididi et flambardus,		
300	do	do	do	suisse bambins, forme Brididi et flambardus,		
50	do	do	do	pour cadets, blancs, gris et noirs,		
4	do	do	Rat musqué de Meunier,			
4	do	do	Castor gris	do		
4	do	do	Castor superfin de Pinaud,			
20	do	do	soie velours extra	do		
4	do	do	gris rax, grands bords, Vatoski,			
4	do	do	Tyroliens Pinaud.			

Tous ces chapeaux sortent des maisons ci-dessus désignées, et ont été fabriqués avec un soin tout particulier.
PANAMAS!
Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail. — Aussi: un grand assortiment de cannes flambards, cannes, parapluies, cravaches, &c, &c. 13 mars

SUCRE—50 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par L. CANTIN,
8av 42, Gravier.

WHISKEY—120 barils rectifié, à vendre par W. H. SIMMONS, 44, Poydras.
2mai

VENTES JUDICIAIRES.

Le Recteur, les Marguilliers, &c., de l'église du Christ vs. Andrew Hodge Jr.
COUR DE DISTRICT de la Troisième District Judiciaire.—No 24,180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cinquième Cour du District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 25 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un certain lot de terre, désigné par le No 6, sur un plan figuratif dressé par Bourgerol, voyer, en date du 24 avril 1840, annexé à un acte notarié pardevant Lucien Hermann, notaire public en cette ville, passé le 28 des mêmes mois et année. Ledit lot mesure vingt-un pieds trois pouces de face à la rue St Louis, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds onze pouces et deux tiers d'une ligne, sur la ligne qui le divise du lot No cinq, et cent vingt-huit pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise du lot No. sept. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.—Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
24 mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—No 403—Le Recteur, les Marguilliers et le consistoire de l'église du Christ vs. Andrew Hodge, Jr.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 25 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un lot de terre, situé dans la Municipalité No Un de cette ville, du côté Sud de la rue St Louis, entre les rues Treme et des Marais, et désigné sous le numéro sept, sur un plan figuratif daté du 24 avril 1840, dressé par Bourgerol, arpenteur, et annexé à un acte en l'étude de Lucien Hermann, notaire public, daté du 28 avril de la même année.
Lequel lot No sept mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 128 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne limitrophe au lot No six, et de 128 pieds 9 pouces 7 lignes, et un tiers sur celle limitrophe au lot No huit.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit lot de terre.
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
24mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 415—E. R. Stevens & Bro., vs. Jones & Sessions—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées je procéderai le mardi, 25 mai 1847, à dix heures A. M., sur les lieux, No. 66, rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez, à l'adjudication de:
Toute le matériel d'imprimerie, les presses, caractères, etc, composant le bureau de l'*Evening Mercury*. Saisis dans ladite affaire.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
21 mai—11j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu John Smith, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de Cour, daté du 21 mai 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, mercredi le 23 juin 1847, à midi:
In. La négresse nommée OLIVE, âgée d'environ vingt-neuf ans, maladive, sans garantie quant aux maladies rédhibitoires.
L'acte de vente sera passé pardevant Jean Agaisse, notaire public, aux frais de l'acquéreur, etc. Une montre.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
22 mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 675—David Akin vs Arthur Thompson—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 24 mai 1847, à 5 heures P. M., sur les lieux, rue Girod, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication
Du contenu d'une fonderie et d'un lot d'outils, &c. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
12mai—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente par le Shérif à l'effet d'opérer un Partage
TROISIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No. 363.—Meneina Nicolas vs. J. et L. Garnier, François Dufour, Pierre Hangiade et Cyprien Gros.—En vertu d'un jugement rendu par suite du consentement des parties le 15, et signé le 17 mai 1847, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 31 mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité en la rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, et à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
Une portion de terre située en cette ville, faubourg de la rue Bourbon et Dumaine, ayant au pied anglais, 75 pieds de face à la première rue, sur 30 pieds à la seconde.
Ensemble avec les trois maisons en briques qui existent sur ladite propriété, acquise à [illegible] par la partie ci-dessus, à la vente de [illegible] faite [illegible] le 13 août 1842, à la poursuite de J. et L. Garnier vs. Lombard.
Cette propriété a été divisée en trois lots distincts, d'après un plan dressé par M. Surgi, voyer de la Municipalité No. 1, lequel plan sera exhibé au public le jour de la vente.
Le Lot No. UN mesure 24 pieds de face à la rue Bourbon, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Dumaine, ensemble avec les bâtisses en briques à deux étages, avec mansardes, cuisines en briques à deux étages qui existent dessus, cour pavée, &c. Cette propriété forme l'angle des rues Bourbon et Dumaine, et est occupée maintenant par M. L. Deboille, pharmacien.
Le Lot No. DEUX mesure, conformément audit plan, 25 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon, sur 90 pieds de profondeur avec les bâtisses de même description que le lot No. Un. Cette propriété est maintenant occupée par M. J. B. Bebocq.
Le Lot No. TROIS mesure, conformément audit plan, 25 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, sur 90 pieds de profondeur avec les bâtisses de même description que le lot No. Un. Cette propriété est maintenant occupée par M. Henri Leaumont.
Conditions: Un cinquième comptant, et la balance en quatre paiements d'égal montant, à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et divisés par coupons de telles sommes qu'il conviendra aux vendeurs, et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, de leurs dates jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue.
JOHN L. LEWIS,
18mai—3fen10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 843—La Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans vs. H. et W. Hopkins.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 25 de mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de
Vingt actions du fonds capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L LEWIS,
13 mai—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu C. M. Jones, décédé.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 401.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 5 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans je procéderai le mercredi 9 de juin 1847, à midi, à l'Arcade des Banks, rue des Magasins, entre celles de Gravier et Natchez pour le compte de la succession, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir
Un certain lot de terre, situé au faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Philippa, Hevia et Baronne, et désigné sous le No Trois, sur un plan dressé par L. Surgi, député voyer, le 24 avril 1843 et déposé en l'étude de Felix Grima, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 19.
Lequel lot mesure 26 pieds 4 pouces de face à la rue Philippa, sur 160 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec la maison double en bois, ainsi que qui existe dessus, désignée sous le No 9, louée à de bons locataires au prix de $40 par mois (une moitié jusqu'au 4 septembre et l'autre moitié jusqu'au 31 octobre prochain).
Conditions. Un quart comptant, et la balance payable à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque. Les bâtisses sont assurées pour $2,000, et l'acquéreur devra en renouveler l'assurance jusqu'à paiement final des dits billets.
Les actes de vente seront passés pardevant A. C. Ainsworth, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
8 mai—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—No 10,555 (ci-devant Cr. de Cté.—Auguste Petitpierre vs. Pierre Brossier.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 24 mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné sous le numéro Seize de l'îlet No Quarante six, suivant un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, et déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville.
Le dit lot forme l'angle des rues St Louis et Derbigny, et mesure, au pied américain, 25 pieds de face à la rue St Louis, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit lot de terre.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
22 avril—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans

NEUVIEME COUR DE DISTRICT, Paroisse de Concordia—No 1767—Peter G. Cregier vs James C. Jones.—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Neuvième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 24 de mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de
L'esclave nommée NANCY, négresse, âgée d'environ 25 ans, de constitution délicate.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
22av—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans

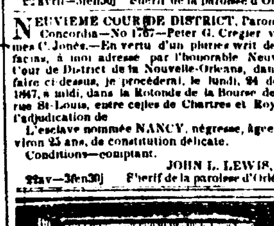

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,
FACTEURS DE PIANOS,
Rue Conti, 44, entre Chartres et Royale.
MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos, inventeurs du système en fer perfectionné, préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, outre l'alimentation continuelle de leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe, Erard, Pleyel, et autres, de forme à queue, picolo droits et obliques.
M. Thalbert a bien voulu se charger de leur choix: ils ne pouvaient être en meilleures mains.
MM. Faivre & Allovon ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après leur système en fer perfectionné, et exécutent des commandes. 24 nov

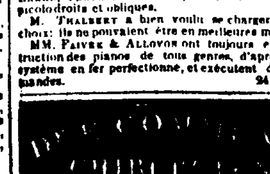

RUE BOURBON, No.260.
LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY,
SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON,
PREVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 260, entre Dumaine et Saint-Philippe. 22 déc

VENTES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Deuxième District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines—Succession de Pierre Joseph Buras et Marie Thérèse Collette, son épouse.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour du Deuxième District Judiciaire, pour la paroisse de Plaquemines, en date du 31 mars 1847, je procéderai, lundi le 24 mai 1847, à onze heures A.M. à la porte de la maison de Cour, dans cette paroisse:
Un certain morceau de terre en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ vingt lieues au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant dix arpents face au dit fleuve, sur la profondeur ordinaire de quarante arpens, borné des deux côtés par la terre appartenant autrefois à Frederick et maintenant à John McDonogh, ensemble avec les dépendances appartenant aux successions de Pierre Joseph Buras et Marie Thérèse Collette, sa femme, tous deux décédés.
Termes et conditions: Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de crédit, en billets endossés et divisés en coupons, portant hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final, et en cas de non paiement à échéance, ils porteront intérêt à raison de sept pour cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, sans que cette clause autorise le tireur ou les tireurs à en retarder le paiement.
Plaquemines, 12 avril 1847.
P DEWINT,
Shérif de la paroisse de Plaquemines
17 avril—17 av 4 et 24 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines, Cour du Deuxième District Judiciaire dans et pour la paroisse de Plaquemines—Dans l'affaire de la succession de feu Charles Bérronce Dufau—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé, daté du 31 mars 1847, par l'honorable Cour du Second District Judiciaire, pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane, j'offrirai en vente publique, lundi le 24 mai 1847, à midi, à la Bourse St Louis, rue St-Louis:
L'esclave nommé WARRICK alias HENRY, âgé d'environ 33 ans, sans aucune garantie, appartenant à la succession de Chas B Dufau.
Termes et conditions: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur, et portant hypothèque sur l'esclave jusqu'à paiement final.
L'acte de vente pardevant Ph Lacoste, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Plaquemines, 12 avril 1847.
P DE WINT,
17 av—3en30 Shérif de la paroisse de Plaquemines

No 1,525—M. Cardona contre Ellen Gordon
TROISIEME Cour de justice de paix de la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, au magasin du constable, passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, le vingt quatre mai 1847, à midi, Un sofa, une table ronde, une armoire, une lampe, six chaises d'érable, un tapis, pour devant de cheminée.
Conditions de la vente: comptant.
11 mai—3en10 J. T. WALDEN, constable.

John Anderson vs. Weiss.—No. 209
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. M. Cruzat, 6me justice de paix pour la paroisse d'Orléans, il sera offert en vente, au Dar du Sans-Souci, encoignure des rues Bayou et Villeré, Lundi 31 Mai 1847, à dix heures du matin,
Un Lot de tables, bancs, chaises, un miroir, 9 gravures communes, un pavillon, une pendule, une barrique de vin, &c, &c.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant.
18mi G. MEYNIER, Constable.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 572.—John Hagan pour le compte de George Louis Gilbert Dumottier Lafayette vs. Pierre Oscar Peyroux.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le lundi, 21 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir
Deux lots de terre désignés sous les numéros six et sept de l'îlet numéro vingt sept, d'après le plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la Municipalité No 2, daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire public.
Les dits lots mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Jackson, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No six formant l'angle de la rue Roman, sur laquelle il a une façade de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes, le tout mesure américaine.
Ensemble avec toutes leurs appartenances et dépendances.—Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
19 mai—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 805.—John Hagan, au nom de G. L. G. D. Lafayette vs. A. L. Michel—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 29 mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:
Deux certains lots de terre situés au faubourg Ste Marie, dans la Municipalité No 2, de cette ville, et désignés sous les numéros deux et trois, dans l'îlet No 28, suivant plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la Municipalité No 2 daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire.—Lesdits lots de terre sont contigus et mesurent chacun, au pied anglais, 25 pieds de face à la rue Roman, sur 114 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les appartenances et dépendances des dits lots de terre.
Conditions—Comptant JOHN L. LEWIS
29av—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 801.—John Hagan, au nom de George Louis Gilbert Dumottier Lafayette vs. James Fannin. En vertu d'un alias writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 7 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
Deux certains lots de terre désignés sous les numéros quatorze et quinze de l'îlet borné par les rues neuf, compris entre les rues du Canal, de la Douane, Claiborne et Derbigny, dans la Municipalité No un de cette ville.
Lesdits lots mesurent, au pied américain, chacun 25 pieds de face à la rue de la Douane, sur 100 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot numéro quinze formant l'angle des rues de la Douane et Derbigny.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
3mai—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 726—John Hagan au nom de G. L. G. D. Lafayette vs Mathew Campbell et Thomas McFarland—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 18 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir
Tout ce lot de terre, situé dans la continuation du faubourg Ste-Marie, dans la Seconde Municipalité, de cette ville, et désigné sous le No. quinze, dans l'îlet No. vingt-deux, d'après un plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la Seconde Municipalité, daté du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire; le dit lot mesurant, mesure anglaise, vingt cinq pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Commune et vingt cinq pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds et quatre lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No. 14, et quatre-vingt-neuf pieds six pouces et une ligne sur l'autre ligne qui le sépare du lot No. 16. Ensemble avec toutes ses appartenances et dépendances.
Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
17 mai—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 545.—John Hagan pour le compte de George Louis Gilbert Dumottier Lafayette vs David Moores.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 7 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir
Cinq lots de terre situés derrière cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Roman, Derbigny, Conti et St Louis, désignés sous les numéros dix sept, dix huit, vingt trois, vingt quatre et vingt cinq de l'îlet numéro cinquante-trois, suivant plan dressé par Joseph Pilie, daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire public.
Lesquels lots de terre ayant, au pied anglais, les dimensions suivantes, savoir.
Les lots Nos dix-sept et dix huit sont contigus et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix sept forme l'angle de la rue Roman.
Et les lots Nos vingt trois, vingt quatre et vingt cinq sont contigus et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur lesdits cinq lots de terre, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et qui y appartiennent.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
6mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

LES soussignés venant de recevoir par le navire Silas Holmes, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de Bebee, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER-WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co.
18 jan— Rue Condé, No 22

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
5 demi pipes Eau-de-vie, 4me preuve, J. J. Dupuy,
5 quarts do do 4me do do
400 caisses St-Julien, avec capsules et étiquettes,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
22av 17 et 19, rue St-Louis.

A VENDRE—En débarquement du navire Persian, de Marseille:
100 barriques vin, Anaskly fils; 100 do Bethfort,
50 caisses savon, du poids de 35 à 40 livres,
100 paniers huile en demi bouteilles,
300 do do 24 onces, Plagnol,
100 caisses olives verdalles.
D LANATA,
10 av 9 & 10, rue Jefferson

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

TABAC HAVANE—270 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
29av L. CANTIN, 42, Gravier.

ESSENCE—200 livres essence de citron et orange, à vendre par BERTRAND & SIMON,
14 av coin Royale et Bienville

SUCRE de la Havane.—130 caisses en débarquement du brick Helen, à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

COGNAC.—10 demi pip. Maglory, fine champagne, 10 quarts do do do
En débarquement du Robert Parker, à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

VINS pour Familles.—30 barriques en débarquement du Robert Parker, à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

COGNAC.—15 demi pip. Maglory, fine champagne, 20 quarts do do do
20 quarts vieux cognac supérieur, 1805,
200 barils vin blanc, supérieur,
120 barriques vin rouge, divers crus et très vieux,
100 caisses vin Haut Talence,
10 do prunes en jarres à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

1000 livres Saucissons du pays, imitation de Lyon, à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Con

CUIRS-VERNIS—De la manufacture de Nys & Co., de Paris, en magasin et à vendre par
J M. CABALLERO,
16av 34, Vieille-Levée.

Magasin à louer, du 1er novembre prochain.—Le magasin formant l'encoignure des rues de la Commune et des Magasins, maintenant occupé par MM. Hyde & Moss; s'adresser à
NORTH & BRO,
8av coin Magasins & Commune

RIZ—100 barriques de la Caroline, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17av 40 Gravier

CAFE HAVANE—400 sacs café la vert, en débarquement des bricks Stt et T. Street, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
4 mai 34, V-Levée.

Chemin de fer du golfe du Mexique.

LES chars partiront comme suit, entre le dépôt dans la rue Elysian Fields, 3me Municipalité, et l'habitation Proctor près du Lac Borgne,—distance 25 milles: prix du passage 50 cents, enfans 25 cents.

PENDANT LA SEMAINE EXCEPTE LE SAMEDI.	Départ de la ville,	4 ½ A. M.
	Retour	4 3 P. M.
	Départ	4 4 ½ P. M.
	Départ de la ville	4 6 ½ A. M.
Le SAMEDI ET LE DIMANCHE	Retour	à 11 A. M.
	Départ	à midi.
	Retour	à 6 P. M.
	Départ	4 6 ½ P. M.

Les omnibus de M. Hoey partent du chemin de Félicité au haut de la rue Frisande, parcourent les rues du Camp, Canal (à la demi-heure d'avance) et Royale, et arrivent au dépôt à temps pour se rencontrer avec les chars du Rail-Road—Prix du passage, 10 cents.
Le samedi et le dimanche M. Mol. Garcia, de la Nouvelle-Orléans, tiendra une table bien servie et bien pourvue, pour déjeuners et dîners, au Bayou L'Ours, à quatre milles du Lac Borgne.
M. Trim a un omnibus qui voyage tous les jours du Bayou L'Ours au Lac Borgne, et le samedi et le dimanche il ramène les voyageurs en temps convenable pour prendre les chars de retour à 3 heures de l'après-midi. M. et Mme Trim tiennent auberge au Lac. 3mai

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.
LES prix de passage dans les chars sont comme suit:
Billet seul, pour tout endroit en deçà de la rue Pleasants, 10 cents.
Enfans au dessous de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 00
Billet personnel pour trois mois payable d'avance, $20—Il y a quartiers terminaront fin janvier, avril, juillet et octobre, et la distance sera au delà de la rue Pleasant, $15.
—Les enfants allant à l'école et les esclaves $6 00.
Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.
En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON, l'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crêmes à la glace et autres rafraîchissements.
Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev., 6 1/2	P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	7 1/2
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5 1/4	"	4 1/2
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	9 1/4 P. M.	Avec chevaux,	8 P. M.
Dito	11 1/2 P. M.	Dito	10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches:
En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle Orléans, les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.
Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en été, 6 A. M.—De la rue Canal, 7 A. M. — De Lafay. hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 dito.
Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 7 du soir en hiver, et 8 en été, et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 11 1/2 de la Nlle Orléans lorsque les théatres seront ouverts, autrement à 10 heures de la Nlle-Orléans et 10 1/2 de Lafayette.
Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
8mai Ingénieur en chef.

CONDUIT à la prison de police de la Seconde Municipalité, la griffonne nommée LUCY, âgée d'environ 21 ans, taille 4 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Barber.
Aussi, JULY, nègre âgé d'environ 27 ans, taille 5 pieds 3 pouces, se disant appartenir à M. Kelly.
Les propriétaires sont requis de venir retirer leurs esclaves, en prouvant leur propriété et en payant les frais. N. H. HACKETT,
11 mai—1p Gardien

CONDUITS dans la prison de police, 2me municipalité
VINCENT, mulâtre âgé d'environ 41 ans, taille 5 pieds 3/4, se disant appartenir à M. Henry Bales de Woodville Mississipi.
MARY négresse âgée d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, se disant appartenir à Mme Easton ou Thompson.
JANE griffonne âgée d'environ 40 ans taille de 5 pieds 1/2 pouce, se disant appartenir à Mme John son.
ADELLE griffonne claire, âgée d'environ 10 ans, taille de 4 pieds 2 pouces, se disant appartenir à Mme Bailey.
Les propriétaires sont priés de venir retirer leur esclave, prouver leur propriété et payer les frais.
N H HACKETT,
13 m—1pe. Gardien.

CONDUIT à la geôle de police de la 2de Municipalité THOMAS, nègre âgé de 47 ans, taille 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Deschappelles.
Le propriétaire est prié de venir le retirer en prouvant sa propriété et payant les frais.
N. H. HACKETT,
20 mai—1p Gardien

CONDUITS à la police de prison, 2me municipalité
Georges, griffe, âgé d'environ 36 ans taille 5 pieds 10 pouces se disant appartenir à M Turner.
Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs esclaves et de payer les frais. N. H. HACKETT,
1 mai—1p Gardien

IL a été conduit à la geôle de police de la seconde municipalité
ZACHARIAH, griffe, âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, se disant appartenir à MM. Franck Drexton et John Harrison, près d'Aberdeen, Etat du Mississipi.
Les propriétaires voudront bien venir les réclamer en prouvant qu'ils leur appartiennent, et en payant les frais. N. H. HACKETT,
17 fev—3m1p Gardien.

Détenus dans la geôle de police de la seconde municipalité
[illegible], griffe, d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, fortement bâti, se disant appartenir à M. Gibbel, de la paroisse St Landry.
John terre, d'environ 29 ans, taille de 5 pieds 11 1/2 pouces, visage long, se disant appartenir à M. Gibbel paroisse St. Landry. N. H. HACKETT,
30mars—1p Gardien.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846.
L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 1er du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente-deux et demi pour cent* sur le montant des primes $300,000 pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie étant depuis cinq années et a donné les dividendes suivants

1er Octobre	1842,	32	pour cent
"	1843,	31	"
"	1844,	36	"
"	1845,	60	"

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.
Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.
On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.
Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un *million de piastres.*
Le script et l'avoir en mains pour faire face aux pertes s'élevaient à $925,636.02 le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de prime payée depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes.
Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.
L. MATTHEWS, Agent
Encoignure des rues Camp et Douane

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle Orléans.
Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

Raffineur de sucre demandé.
ON a besoin d'une personne connaissant parfaitement l'art de raffiner le sucre. Cette personne trouverait un bon emploi permanent dans une raffinerie à la campagne. Il n'est pas nécessaire de se présenter si l'on n'est muni de bonnes recommandations. Pour plus amples renseignements, s'adresser à HEPBURN & TURPIN,
12 mai 31 Vieille Levée.

Chapeaux Paille.
J. LEVOIS,
64, rue de Chartres,
OFFRE à vendre, en débarquement des navires Waldron, Viola et Narragansett, du Havre:
27 caisses chapeaux de paille, consistant en Chapeaux paille bords doubles pour hommes,
do do do do gris do
do do do do noirs do
Chapeaux paille bords simples pour hommes,
do do do do gris do
do do do do noirs do
Chapeaux paille d'Italie pour cadets et enfants,
Chapeaux paille suisse pour hommes et enfants,
Chapeaux paille, nouveautés pour femmes,
do do Toscan pour femmes et fillettes
Capelines paille d'Italie pour fillettes.
AUSSI:
Une caisse bretelles tricot coton blanc,
Une do bas coton écru pour femmes,
Une do chaussettes fil pour hommes,
Une do gants et mitaines fil d'Ecosse,
Une do éventails riches,
Une do bourses coton et oïls métalliques,
Une do peignes corne et buffle.

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures:—
80 barriques vin Bordeaux, bon ord. div. marques,
40 do do pour famille,
12 do do Château-Laffitte, vieux,
20 do do de Bergasse, 1ère marq.
150 barils vin blanc, Haut Sauterne, vieux,
6 1/2 pipes Cognac J J Dupuy, 4me preuve,
6 barils do do supérieur,
150 caisses absinthe suisse, diverses marques,
50 do Kirsch, do do do
20 do Fruits à l'eau de vie, assortis,
20 do Prunes do
40 do abricots do
40 paniers huile d'olive,
100 do anizette surfine et superfine,
7 barils whiskey Monongahela, vieux,
100 mille bouchons fins.
N DUDOUYT,
13av 13, Toulouse entre Chartres et Levée

VIN rouge en barriques, en débarquement de la barque *Lubeck*, de Bordeaux.
Huile d'olive de la marque Fossel fils, en bouteilles de 24 onces.
Prunes sèches en caisses de 12 pohans.
Vin rouge en barriques, de différentes qualités.
Vin blanc en barils de do do
Vin rouge en caisses de 12 bouteilles et de 24 1/2 bouteilles.
Vin blanc en caisses de 24 demi bouteilles.
Anisette superfine de Marie Brizar et Roger.
Curaçao en grande cruchons, à vendre par
B TALAMON, 182, rue Royale.

CHEMISES COULEUR—Une caisse 70 douzaines chemises françaises, dessins nouveaux, bon teint et à vendre par les soussignés.
LOISON & SILVESTRE,
3 mai 67 rue de Chartres

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
Dépôt chez BERTRAND & SIMON,
Encoignure Royale et Bienville.
La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la négliger... Il faut donc avoir tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelminthique puissant, d'être inoffensif et d'être agréable au goût. 19 nov.

BOUCHONS—45 balles bouchons, à vendre par AUGUSTE MOLLIER

VENTES A L'ENCAN.
PAR [illegible] & HYDE.

LUNDI, 24 courant, à 11 heures, [illegible] au No. 5, Front Levée, vingt-cinq [illegible]
[illegible]
10 barils [illegible]
6 [illegible]
10 douzaines lignes de pêche,
Ces hameçons sont très supérieures, et destinés à être vendus sans réserve, pour clore une facture.
Conditions à la vente. 21 mai

Cigares de la Havane de choix, pour clore une facture.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
IL sera vendu à l'encan, lundi, 31 mai courant, à midi, au No. 110 rue Poydras, sans réserve
50,000 cigares de la Havane, marque de choix et composé de Imperiales, regalias, capones, panetelas, etc. des marques les plus célèbres. On prie de visiter les cigares avant le jour de la vente
Conditions—comptant.
Des catalogues seront donnés quatre jours avant la vente. 22 mai

PAR ABAT & DOMINGON.
IL sera vendu, le jeudi, 27 mai 1847, à midi, à la Bourse de Cite, rue St Louis, sans aucune réserve.
Une portion de terre avantageusement située à Versailles, touchant à la propriété Bienvenu, ou à celle de M. Janin, ayant environ 400 pieds de face au chemin public, sur environ 900 à 1000 pieds de profondeur, composée de 6 îlets ou portions d'îlets ayant droit à la batture, désignés d'après le plan de Versailles, par les Nos. 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8.
Deux autres portions d'îlets, situées au même lieu, désignées au dit plan, par les Nos. 225 et 35
Les dits terreront vendues d'après les plans exposés à la Bourse.
Conditions.—1/4 comptant, la balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit, en billets endossés portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale.
17 mai.

Vente de l'hotel d'Orleans.
PAR P E TRICOU.
IL sera vendu samedi, le vingt-neuf mai 1847, à midi, à la Bourse St Louis:
Cette belle propriété située rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, bien connue sous le nom d'Hotel d'Orléans. Cette propriété est de forme irrégulière et mesure 98 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres, 127 pieds 10 pouces de profondeur du côté de la rue St Louis, et 106 pieds six pouces sept lignes du côté de la rue Toulouse. Le tout d'après un plan qui sera exhibé le jour de la vente.
La dite propriété est louée à raison de trois mille cent quarante piastres par an. Les magasins sont loués à bail jusqu'en novembre 1850, et l'hotel est aussi loué à bail jusqu'au mois d'octobre 1847.
Ensemble avec cinq cent cinquante actions de la Banque des Citoyens.
Conditions: L'acquéreur assumera le paiement de la somme de 22,000 piastres dues à la Banque sur les dites actions, payables d'après la charte de la dite Banque, comme il suit: 5/6 piastres en juillet de chaque année et six et demi pour cent d'intérêt sur la somme due.
Pour la balance, un tiers comptant, le reste à un et deux ans, en billets endossés et portant hypothèque.
Acte de vente pardevant A. Chiapella, notaire public. 13 mai

C. de Luze, vs. Alexandre Legendre, alias Alexandre de Letty Breuil.	}	Dans la 4me Cour de District de la Nouvelle Orléans.

$100 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation et l'incarcération du défendeur Alexandre Legendre, alias Alexandre vicomte de Letty Breuil, arrêté le 5 mars dernier sur un ordre lancé dans l'affaire ci-dessus.
Ledit Alexandre Legendre s'est évadé de la prison de paroisse dans la nuit du 27 courant, en coupant les barreaux de sa fenêtre et se laissant glisser dans la rue Treme. Au moment de fermer sa chambre le gardien l'avait visité et avait trouvé tout en parfait état. La corde et les accessoires dont il s'est servi ont dû lui être apportées par des personnes qui sont allées le visiter, ou en dehors par le moyen d'une ficelle. L'évadé est Français de naissance, et arrivé tout récemment dans ce pays il ne parle que le français. Il est âgé d'environ 35 ans, haut de 5 pieds 7 ou 8 pouces, teint clair, yeux bleus, cheveux roussâtres, coupés très ras; il est robuste, d'une forte carrure et pesant environ 170 livres. Il porte une épaisse moustache qu'il coupera probablement.
Bureau du Shérif, 28 avril 1847.
29av JOHN L. LEWIS, Shérif

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES de première choix et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES à vendre depuis ce jour jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

SANGSUES! SANGSUES!
20,000 SANGSUES Hongroises en débarquement du navire Queen Victoria
15,000 [illegible]
LE soussigné a maintenant dans son magasin un bel assortiment de SANGSUES [illegible] à vendre [illegible]
Les personnes qui ont besoin de SANGSUES HONGROISES [illegible]
J. B. RUSCONI,
No 107 Chartres
[illegible] tention. 25 mai

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No 86.
Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soule SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES qui se vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN

AU MAGASIN DE GRANDE VARIETE:
TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, Encoignure Toulouse.
REÇOIVENT par les navires Solon, Taglioni et Ancona, du Havre, un assortiment complet des dites nouvelles pour [illegible]

2	caisses	[illegible]
1	do	[illegible]
3	do	boîtes à poudre avec [illegible]
3	do	[illegible]
2	do	mouchoirs couleur imprimés,
2	do	ombrelles diverses qualités,
2	do	éventails fins et ordinaires assortis,
2	do	gants fil français assortis de 1 à 24,
1	do	brosses à dents, qualités diverses,
1	do	do à barbe assorties de No.
1	do	boutons de nacre de toutes grandeurs,
1	do	démêloirs corne, buffle et façon buffle,
1	do	anneaux cuivre à moustiquaires No.
1	do	poudre fine parfumerie, 2 do couverts

r battu, 1 do capsules de toutes marques, 1 do cravates diverses qualités, 2 do papier à lettres français et uni, 3 do veilleuses sur bois 1ère qualité 1 do cirage vernis pour cordonniers, 50 livres soie noire et couleur, à coudre.
Ils reçoivent aussi de New-York — 45 caisses éventails chinois, 30 do bas et chaussettes qualités diverses, 75 boîtes savon pour toilette, 10 caisses encre noire et bleue 1ère qualité, 10 barriques cirages divers modèles, 5 caisses baleines pour corsets, 140 grosses cartes à jouer françaises, espagnoles et américaines; 2 caisses papier fontarap, 130 boîtes poudre en boules rondes, 1000 sous, poudre de riz pour toilette, 5 caisses épingles assorties de No.
Ils ont constamment en magasin un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, qu'ils offrent à vendre à très bas prix.
TATOUT Frères,
Rue de Chartres, No 161, encoignure Toulouse

TATOUT Frères.
IMPORTEURS directs d'une grande variété de marchandises de fantaisie et bonneterie françaises, anglaises, allemandes et américaines, &c. &c., No. 161 rue de Chartres, encoignure Toulouse. 29 av

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE-ORLEANS.
LES soussignés ont établi une manufacture où ils fabriqueront des PEINTURES, broyées à l'huile ou en poudre, du VERNIS, et du VERNIS JAPON.
Ils auront aussi, de l'HUILE BOUILLIE, ainsi que du BLANC DE CERUSE et du mastic mis en paquet d'une demi livre et jusqu'en quantités de 500 livres.
Les personnes qui pourraient avoir besoin de n'importe quelle couleur, dont il n'est pas ici fait mention, auront leurs demandes exécutées sous le plus bref délai.—Tout ce qui se fabriquera à cet établissement sera sous tous les rapports aussi bon et beau que ce qui vient de l'extérieur.
VERNIS—A meubles et à voitures, vernis mastic et vernis noir; vernis du Japon et huile de la bouillie.
PEINTURES broyées à l'huile dans des contenances de 11 à 500 livres; blanc de céruse pur; idem extra et No 1; Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Noir de plomb, Noir d'ivoire; Noir patenté, Bleu de Prusse, Chrome jaune et vert Brunswick, Noir chimique et Noir bleuâtre, Umbre de Turquie, Umber anglais, Vert Parisien, Mastic en blades et en grenier, Couleurs pour peinture en tubes; Vert français.
PEINTURES SECHES, en paquets d'une livre jusqu'à 1000 livres; Blanc de plomb, Blanc de Paris et Américain, Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Pure de Hollande, Rose-pure, Chrome jaune et vert; Rouge de plomb, Litharge, Bleu de Prusse, Crocus Martes, Vermillon, Lacque, Bleu de raffineur et noir patenté.
Ils font sur commande, une composition qui rend imperméable le linge et le drap, tout en maintenant leur souplesse primitive et ne détruisant point leur durée.—Cette composition est bien supérieure à toutes celles employées jusqu'ici.
Aussi:—Une composition pour peindre les toits des maisons et levées ... On peut lui donner la couleur que l'on désire. Cette composition conserve le bois bien mieux que la peinture ordinaire.
Ils tiennent un assortiment général de vitres pour croisées et pour cadres de gravures; des couleurs et instruments de peintres de portraits, et tous autres articles concernant la peinture des maisons, enseignes, &c.
ROBERT ULANNON & Co.
7 nov—1an 46, rue du Canal

REÇU 3,000 Sangsues, de la Havane, par le brick Adams Gray, à vendre à la pharmacie de DUCS DE CASTELNAU
3 mai Encoignure Royale et St Louis

SUCRE Havane—100 caisses florete et jaune débarquant du brick Lima, à vendre par
16av L. CANTIN, 42, Gravier

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du James Perkins, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge, 10 barils do.
80 demi barriques et barils vin blanc.
29 avril—1m G. M. LUCAS, 30 Bienville

VINS en caisses—800 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St-Emilion, St-Julien, Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Barsac, Sauterne, Haut-Barsac et Haut Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE,
26av 103, rue Royale.

AMANDES—[illegible] barrils amandes douces sans coque; 2 barrils amandes amères, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUNACHE,
4 mai. Encoig. Condé et St-Philippe.

CHARGEMENT de la goëlette Corro—2000 barils chaux de pierre de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
4 mai Troisième Mun., No 11, Magasins Rouges.

A vendre à des prix modérés les articles suivants et convenables pour le marché mexicain,
500 galons curiac; 60 caisses absinthe.
40 caisses kirsch;
50 do curaçao grand et petit modèle.
50 do marasquino; 30 do Dantzick.
30 do eau verte.
100 paniers anisette, superfine et fine.
200 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire.
R PETITJEAN,
21 av 66, Quartier, entre Condé et Vieille-Levée

TALAMON,
Rue de Chartres No 44.
OFFRE à vendre en débarquement des navires Narragansett et Valhalla, du Havre:
2 caisses [illegible],
4 [illegible] bleue unie,
6 caisses mouchoirs madras ordinaires,
1 caisse lignites en soie,
1 caisse [illegible]. 5mars

Paquebot de la Côte et de Lafourche.—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt. J. G. Landry, [illegible] comme paquebot [illegible] la Nouvelle Orléans [illegible] et Bayou Lafourche, partant de la Nlle-Orléans tous les samedis matin à 8 heures, [illegible] tous les [illegible] Donaldsonville [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BEAUD & LANDRY
6av

Arrangement d'Ete.
Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt. [illegible], Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, fera deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle Orléans tous les Dimanches et tous les Mercredis à 9 heures A. M., et de Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis, à la même heure.
N. B.—La BELLE CREOLE, tous les Vendredis ira jusqu'à Tunica et Williamsport.
Pour fret ou passage, s'adresser à P. A. CHAMPOMIER,
Agent, 40, rue de la Vieille Levée, près Conti.
12 mars

POUR LA BALIZE, Brutaud et tous les points intermédiaires. Le vapeur neuf COURRIER, cap. St Martin, partira de la Nouvelle Orléans pour la Balize, tous les samedis matin à [illegible] heures précises, et de la Balize pour la Nouvelle Orléans, tous les lundis matin, à 9 heures, arrivant en ville le mardi soir suivant.
Le COURRIER [illegible] voyages. MM. les habitants peuvent être assurés qu'il naviguent toute l'année.
Pour plus de renseignements, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co,
12mai 70, Vieille Levée.

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE ET COVINGTON.
Le bateau à vapeur neuf et solide PUTNAM, capt. Albert Blue, partira du bout du Chemin à coulisses au Lac Pontchartrain, tous les mardi et jeudi après l'arrivée des chars de neuf heures et demie du matin, et le samedi après l'arrivée des chars d'une heure P. M.
A son retour, il partira de Covington tous les lundis, mercredis et vendredis à 7 heures du matin.
Pour plus amples informations, s'adresser à
22av CH DUFOUR, 11 Conti

POUR LA HAVANE—Le brick [illegible] SALVADORA, capt. Block, ayant la plus grande partie de son chargement engagée partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux aménagements et des chambres spacieuses s'adresser à W. H. SIMMONS,
21 mai 44 Poydras.

POUR NEW YORK.
Ligne de l'Union
Le navire [illegible] INDIANA, capitaine J. S. Bennett, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sans délai pour le susdit port.
Pour la balance du fret ou pour passage, ayant les accommodations nécessaires, s'adresser à bord du dit navire, vis à vis la Halle aux Boucheries, ou à J. W. STANTON,
24 mai encoignure Lafayette et Magasins.

POUR NEW-YORK—La barque EXACT, capt. Jacob Johnson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
20 mai JOHN O. WOODRUFF & Co.

POUR BOSTON—Le navire R. H. DIXON, capitaine [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. H. GALE,
22mai 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire EMPEROR [illegible] partira sous peu [illegible]
[illegible] L. PERRET,
21mai 45, Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire JAMES [illegible] partira sous peu [illegible]
JENKINS & TIGLER,
19av

POUR MARSEILLE—La barque COLUMBIA [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
19av

POUR LE HAVRE—Le navire VESTA, capt. [illegible] partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
15 mai 26, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire GEN WASHINGTON [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. GALE, 93 Commune
15mai

POUR LA HAVANE—Le brick GILBERT HATFIELD [illegible] s'adresser à JOHN O. WOODRUFF & Co,
[illegible] 60, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible] partira [illegible]
21av

POUR LE HAVRE—Le beau navire MAYFLOWER [illegible]
[illegible]

JOHN McCARTY, MECANICIEN,
[illegible]
[illegible]

CONDUIT à [illegible] Première Municipalité [illegible]
[illegible]
MICHEL DUREL, Gardien des Epaves.

CONDUIT aux Epaves de la première Municipalité [illegible] Dumaine, entre Dauphine et Rampart [illegible]
[illegible]
MICHEL DUREL,

[illegible]
[illegible]
22 mai MICHEL DUREL, Gardien des Epaves

REMEDES.
AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59 rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci-après désignés, tous [illegible]
La Panacée de Langley, Sirop de Western Indian Panacea, [illegible] de Constipation, &c. et les Pilules [illegible] de Comstock, [illegible] de Hays [illegible] l'Extrait de Salsepareille [illegible] et Baume [illegible]
[illegible]
[illegible] la VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brulures [illegible] les maladies de la peau. [illegible] No. 59, rue Poydras. [illegible]
GRANDE DECOUVERTE.—Remède contre gonorrhée du Dr. Connel [illegible]
[illegible]

Bureau et résidence, rue Baronne vis à vis le gouvernement.
LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes personnes que cela peut intéresser [illegible]
Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles [illegible]
J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentales. [illegible]
Les dentistes trouveront toujours chez moi les rateliers de toutes dimensions [illegible]

CHAUDIERES A SUCRE.
CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH
22jan—3m 35, rue du Camp.

VINS de Bordeaux—35 barriques vin Médoc, 75 barriques Chât. Neuf, Haut Brion, Château Bernone, 1841, '42 et '44,
30 barriques St Estephe, St Julien et Montferrand
34 demi-barriques St. Emilion et St-Estephe [illegible]
36 barils vin blanc, de Barsac et de Sauterne.
En magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO.,
21 avril 11 et 15 St-Louis

DRAPS ET CASIMIRS—Un nouvel envoi draps noirs ordinaires et extra fins; draps fantaisie, un noir uni et grain poudre, etc, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3 mai 67 rue de Chartres.

Chemises de couleur.
REÇU par le navire Taglioni, du Havre, une caisse chemises de couleur, convenables pour le marché mexicain, à vendre avec le bénéfice du "Draw back," par LOISON & SILVESTRE,
29av 67, rue de Chartres

JALAP—14 balles jalap première qualité, à vendre à l'entrepôt par BERTRAND & SIMON,
13 mai Encoig. Royale et Bienville